



Fribourg, le 30 novembre 2016

A l'attention de Mme Plancherel, Département de la Santé et de l'Action Sociale

Rapport sur la stratégie cantonale dans le domaine de la santé

Le Parti socialiste a pris connaissance, avec intérêt, du rapport sur la stratégie cantonale dans le domaine de la santé et il remercie la DSAS de l'avoir consulté.

Il souscrit aux priorités sanitaires retenues dans le plan des thématiques actuelles et n'a pas de remarques particulières à apporter si ce n'est de rester vigilant par rapport au développement de l'une ou l'autre priorité. Il souhaite que les actions menées cherchent à être pragmatiques et soient conduites de manière à toucher la plus large partie de la population et surtout les personnes fragilisées.

L'orientation « Gouvernance intersectorielle » souhaitée pour le futur nous semble indispensable, elle est certes audacieuse, mais surtout intelligente. En effet, il y a déjà diverses promotions pour la santé qui sont en action, dans le public, écoles, mais également dans le privé, notamment dans certaines entreprises. Par contre, de développer la collaboration entre tous les acteurs nous paraît être le seul moyen d'atteindre les objectifs voulus. Le Parti socialiste est bien conscient de la difficulté de mettre tous les acteurs ensemble, de les sensibiliser et surtout de les convaincre d'œuvrer ensemble. Le Parti socialiste est préoccupé par le fait qu'il est nécessaire d'avoir le financement et également des ressources humaines plus importantes. Le Conseil d'Etat ainsi que toutes les directions devraient être partie prenante pour la promotion de la santé. Mais surtout, le Conseil d'Etat doit mettre les finances et les ressources humaines nécessaires à disposition. Il s'agit d'un domaine où l'investissement sera retrouvé dans le futur si on permet à la population d'être informée et surtout de prendre des mesures pour une meilleure santé.

Comment le parti socialiste voit-il son rôle dans cette stratégie ?

Il est prêt à s'engager pour soutenir les actions proposées, il est prêt également à transmettre les informations à ses membres, on pourrait envisager la mise sur pied de quelques actions de promotion. Du côté politique, les députés du groupe s'engageront pour que les moyens financiers et humains nécessaires puissent être octroyés afin que les actions prévues puissent être menées à satisfaction.

Par rapport à l'exemple de création d'un groupe du Grand Conseil « Club santé-social », l'idée doit être creusée. Cependant il faut rester attentif au fait qu'il y a déjà plusieurs clubs et il faudrait analyser s'il ne serait pas possible que cette problématique puisse être incluse dans un club existant ou, puisqu'on parle «intersectorialité», que chaque club existant intègre santé-social dans son domaine.

Pour le groupe socialiste au Grand Conseil,

Solange Berset, députée.